

L'essentiel

2017
18



RETOUR SUR L'ANNÉE

2017

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

janvier

Assistant au projet de vie, un projet de société piloté par Nexem

Lors du Prix OCIRP Handicap, le dispositif « Assistant au projet de vie » a été mis à l'honneur. Il est mené par NEXEM en partenariat avec KLESIA et l'OCIRP. Ce service de proximité, destiné aux familles concernées par le handicap, propose une approche sur mesure du besoin des personnes handicapées, en complément des dispositifs existants.



avril

« La famille, un cercle essentiel » Une enquête pour imaginer aujourd'hui la famille de demain

À l'occasion de ses 50 ans, l'OCIRP, en partenariat avec l'institut ViaVoice, a réalisé une étude sur « La famille de demain ». On y apprend notamment que si la famille peut être parfois pesante, c'est aussi une communauté de valeurs, solidarité, réconfort et bienveillance!

À découvrir sur ocirp.fr

mai

Donner la parole aux bénéficiaires pour mieux les accompagner

Comment l'accompagnement social est-il perçu par les personnes bénéficiant des garanties et services de l'OCIRP? C'est pour en savoir plus qu'un panel représentatif a été interrogé par l'institut ViaVoice. Une enquête riche d'enseignements et de pistes d'action, notamment en termes de pédagogie et de canaux de communication.

Voir les résultats de l'enquête sur ocirp.fr

juin

10^e Prix OCIRP Handicap 10 lauréats récompensés

De nouveau cette année, l'OCIRP et ses partenaires ont récompensé 10 initiatives innovantes et/ou d'intérêt commun lors de la 10^e édition de son prix.

Voir la vidéo sur ocirp.fr



septembre

Un numéro spécial Mon quotidien pour aider le corps éducatif, les enfants et les familles à comprendre le quotidien des enfants orphelins

Une enquête nationale inédite « École et orphelins »

Pilotée par la Fondation d'entreprise OCIRP, réalisée en partenariat avec l'IFOP, l'enquête nationale inédite « École et orphelins » est une démarche motivée par la double volonté de mettre en lumière la situation réelle des orphelins, en leur donnant la parole, mais aussi de dégager des axes de travail pour mieux les soutenir dans leur famille et à l'école.

À retrouver dans les actes du colloque du 12 janvier 2017

novembre

OCIRP partenaire de « Contre vents et cancers »

Cette aventure est née d'un défi humain et solidaire, portée par des skippers et des mécènes engagés, notamment l'OCIRP. Le 5 novembre dernier, le « Gustave Roussy » prenait le départ de la célèbre Transat Jacques Vabre, en soutien au 1^{er} centre de lutte contre le cancer en Europe.



décembre



Le Haut degré de Solidarité récompensé!

L'Argus de l'innovation mutualiste et paritaire 2017 a récompensé l'OCIRP pour sa solution : « HDS OCIRP ». Le jury a plus particulièrement aimé « la démarche de mutualisation intelligente. Le fait de transformer une contrainte réglementaire en opportunité ».



Retrouvez toutes les actualités de l'OCIRP sur ocirp.fr

ÂGE MOYEN DES BÉNÉFICIAIRES

Rente
veuvage **48 ans**Rente
éducation **15 ans**Rente
handicap **21 ans**

ENSEMBLE POUR NOS CLIENTS

“ La mission de l'OCIRP depuis plus de 50 ans est aujourd'hui bien connue, c'est la protection de la famille. Mais la réalité et les besoins de cette dernière ont considérablement évolué. C'est pour répondre à ces nouveaux enjeux et aux attentes de nos institutions de prévoyance membres, des branches professionnelles et des entreprises, que l'une de nos priorités est la conception de produits alliant garanties financières et services. Une approche qui apporte une valeur ajoutée sociale à nos institutions et leur permet de faire la différence. ”

Pierre Mayeur

Directeur général
de l'OCIRP

CRÉER DE LA VALEUR

AJOUTÉE SOCIALE

En tant qu'Union d'institutions de prévoyance, l'OCIRP a vocation à être au service des institutions et de leur intérêt

6,3 Mde garanties
protègent les
salariés cotisants

général. C'est en développant des relations constantes avec elles que nous pourrions mieux comprendre et anticiper leurs évolutions, celles des branches professionnelles, des entreprises et de leurs salariés. Aujourd'hui, les attentes des familles ne se limitent plus à une prestation financière. Sur ce plan, l'OCIRP a une expertise reconnue. Ses activités d'accompagnement et son engagement social sont désormais pleinement intégrés comme cœur de métier.

ÊTRE TOUJOURS PLUS

EFFICIENT

Acteur référent, nous nous devons d'être un organisme agile au sein de la protection sociale complémentaire. Toujours plus performant dans notre management et exemplaire dans nos actions. Notre structure à taille humaine est justement un atout pour être plus souple, réactif, et ouvert aux partenariats. Et ainsi remporter de nouveaux marchés aux côtés de nos institutions de prévoyance.

1,4 M
d'entreprises
adhérentes**105,33 M€**

de prestations versées

INNOVER POUR MIEUX

PROTÉGER

Nous devons répondre aux évolutions familiales et apporter les meilleures réponses face aux événements graves de la vie. Ainsi, l'OCIRP doit faire évoluer son offre et concevoir des produits d'assurance originaux, utiles et attractifs pour accompagner cette transformation. La garantie pour les aidants répond ainsi à un besoin social reconnu. Et peut-être un levier supplémentaire pour enrichir le dialogue social au sein des entreprises. Ou le développement d'une offre numérique et de partenariats pertinents pour mieux informer et accompagner nos bénéficiaires.

Certification
ISO 9001

Reconnu pour son savoir-faire en matière de conception, vente et gestion de l'assurance dans le domaine de la protection de la famille, l'OCIRP a obtenu, en juin 2016, la certification de l'AFNOR répondant au référentiel ISO 9001-2015 pour l'ensemble de ses activités (OCIRP et OCIRP VIE). Depuis, l'OCIRP continue de mettre en œuvre son système de management de la qualité dans un objectif d'amélioration continue. À la suite d'un audit de surveillance mené par l'AFNOR en juin 2017, son certificat a été renouvelé.

Rente
veuvage **50,16 M€**Rente
éducation **102,15 M€**Rente
dépendance **13,21 M€**Rente
handicap **3,20 M€**Réassurance **21,85 M€****190,58 M€**
de cotisations en 2017**28 000**rentes versées
en 2017

PROTÉGER, AGIR, SOUTENIR

Acteur de la protection sociale complémentaire en France, l'OCIRP agit à la fois au cœur des entreprises et de la société. En proposant une protection durable aux salariés et à leur famille, dans le cadre de contrats collectifs, pour faire face aux grands risques de la vie : veuvage, orphelinage, handicap, dépendance. En s'engageant socialement pour accompagner ses bénéficiaires et répondre aux grands enjeux sociétaux.

ASSURER SA FAMILLE

Protéger son conjoint

Parce que le veuvage précoce est toujours une réalité sociale, qui concerne prioritairement les femmes et les milieux sociaux modestes, la garantie OCIRP VEUVAGE propose plusieurs formules de rentes accompagnées d'une action sociale spécifique.

4,8 M
de veuves et veufs

(Source INSEE)

Protéger ses enfants

Un enfant sur 30 est orphelin entre 10 et 14 ans et 77 % d'entre eux indiquent ressentir un impact négatif sur leur scolarité. Pour permettre aux enfants qui ont perdu un parent de bénéficier d'une protection, d'un soutien adapté, et de poursuivre leurs études ou leur apprentissage, OCIRP ÉDUCATION propose plusieurs formules de rentes, indissociables d'un accompagnement social dédié.



Nouvelle garantie OCIRP AIDANT

Conscient de la nécessité de soutenir les aidants qui travaillent, l'OCIRP commercialisera, dès 2018, une nouvelle offre qui leur sera dédiée. Elle proposera, outre une assistance psychologique et une aide pour s'orienter dans le système médico-social, une compensation financière pour les jours pris par les aidants au service de la personne aidée.

Protéger ses proches en situation de handicap

Aider les salariés, parents d'un enfant en situation de handicap, à assurer son avenir (quels que soient son âge et handicap), tel est l'enjeu de la garantie OCIRP HANDICAP. En cas de décès du salarié, une rente est versée à vie, à ses enfants, frères ou sœurs en situation de handicap. La rente

12 M
de personnes en situation de handicap

(Source INSEE)

versée est accompagnée d'une action sociale spécifique.

Protéger assuré et aidant face à la perte d'autonomie

Réponse adaptée et solidaire pour faire face à la perte d'autonomie, en tant qu'aidé et aidant, la garantie OCIRP DÉPENDANCE propose aux salariés d'acquiescer des points leur permettant, en cas de dépendance totale, partielle, temporaire ou définitive, de percevoir un revenu mensuel garanti. Les droits acquis sont viagers. La garantie est accompagnée de services d'assistance au salarié aidant d'un proche dépendant.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Engagés auprès de nos bénéficiaires avec les institutions membres, nous nous attachons à proposer un accompagnement adapté et personnalisé pour chaque situation de vie. Se reconstruire après le deuil, soutenir l'avenir des enfants en situation de handicap, préserver le futur des enfants orphelins, aider les aidants et assurer l'autonomie des aidés, sont les grandes missions de l'accompagnement social de l'OCIRP. Dans le prolongement des actions mises en place, un fonds social est géré par nos institutions de prévoyance membres.

Près de
3 M€
de prestations d'action sociale

DIALOGUE & SOLIDARITÉ

POUR LES VEUVES ET VEUF

Accueillir, écouter et soutenir les familles endeuillées : telle est la mission de Dialogue & Solidarité depuis 20 ans. Dans ses espaces situés au sein des locaux des institutions de prévoyance

1 484
appels, reçus et traités au numéro gratuit

partenaires et de centres de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco, les veufs et les veuves peuvent bénéficier d'une

présence chaleureuse et d'un soutien psychologique. L'association s'implique également dans des actions de sensibilisation, destinées au grand public. Des conférences sur les thèmes du deuil et de la reconstruction après la perte d'un proche sont organisées en partenariat.

FONDATION OCIRP -

AGIR POUR LES ORPHELINS

Créée en 2009, la Fondation OCIRP a pour mission de se préoccuper des jeunes orphelins en France. Population méconnue, ils sont 800 000 jeunes de moins de 25 ans en deuil d'un ou de leurs deux parents, soit en moyenne un enfant par classe. Dans le cadre d'un appel à projets, la Fondation soutient toute action permettant d'aider l'enfant et sa famille, de former les professionnels de l'enfance et de l'éducation, de sensibiliser le grand public et de soutenir la recherche en sciences humaines et médicales. Elle a soutenu 28 projets en 2017. Avec ses pôles d'expertise, la Fondation agit concrètement et finance ses programmes de recherche, pour devenir à terme un centre de ressources sur l'orphelinage.

2,3 M

de personnes en perte d'autonomie en 2060





Credits photos : Getty, Philippe Chagnon - Photo-Line - LaSuite - andCo

LES GARANTIES OCIRP SONT DISTRIBUÉES PAR NOS MEMBRES

**Les institutions de prévoyance, membres des groupes
paritaires de protection sociale**

AG2R LA MONDIALE • AGRICA • APICIL • AUDIENS
HUMANIS • IRCEM • KLESIA • LOURMEL • MALAKOFF MÉDÉRIC

Les institutions de prévoyance

APGIS • APNIS • A2VIP (GROUPE APICIL) • CAPSSA • CIPREV • IPBP
IPECA PRÉVOYANCE • IPSEC (GROUPE HUMANIS) • KÉRIALIS • UNIPRÉVOYANCE

Et les partenaires

IDENTITÉS MUTUELLE • MUTEX • UNMI

Retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux

